

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9710**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Management des organisations spécialité Management des entreprises de distribution en réseau.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2	Président de l'université de Paris II

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

122 Economie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités dans le secteur professionnel des petites et moyennes entreprises fonctionnant avec des salariés possédant des compétences transversales, dans la mesure où leur organisation ne leur permet pas d'isoler les services identifiés (du fait de leur effectif trop faible) en particulier dans le secteur de la distribution commerciale.

Le titulaire de ce diplôme peut exercer un emploi de cadre au sein d'une petite entreprise ou d'encadrement intermédiaire dans des entreprises commerciales. Il est apte à la fois à gérer des entreprises commerciales et à valoriser l'aspect service qui est au cœur de la démarche de la distribution en réseau.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Entreprises commerciales
- Secteur de la distribution commerciale
- Responsable d'agence (commerce en réseaux)
- Responsable centrale d'achat
- Responsable "Marketing"
- Assistant chef d'entreprise (commerce en réseaux)
- Agent de gestion des organismes sociaux

### Codes des fiches ROME les plus proches :

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Unités d'enseignements fondamentaux

Analyse de l'environnement économique, social et institutionnel ; Politique de l'entreprise et entrepreneuriat ; Comptabilité générale et analytique ; Analyse financière ; Contrôle de gestion ; Stratégie de marketing des services et distribution ; Management de projet et commercialisation.

##### Unités d'enseignements complémentaires

Informatique et systèmes d'information ; Logistique et merchandising ; Droit des affaires ; Négociation ; Management des ressources humaines ; Anglais ; Culture générale.

##### Unités d'enseignements professionnels

- Mémoire
- Projet suivi par un tuteur
- Stage d'une durée de 16 semaines (uniquement pour les étudiants en formation initiale hors apprentissage)

Les unités d'enseignements dans lesquelles l'étudiant a obtenu une note moyenne ou égale à 10/20 lui sont définitivement acquises.

Mentions décernées : 10/20 : passable ; 13/20 : assez bien ; 15/20 : bien ; 17/20 : très bien.

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
En contrat d'apprentissage	X	Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

Après un parcours de formation continue	X		Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
En contrat de professionnalisation	X		Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle.

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 mai 2009 - n°20060372 - relatif aux habilitations de l'Université Paris II à délivrer les diplômes nationaux.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

2007-2008 : 30 candidatures - 19 inscrits - 18 diplômés

2008-2009 : 40 candidatures - 22 inscrits - 18 diplômés

##### Autres sources d'information :

[www.u-paris2.fr/cfp](http://www.u-paris2.fr/cfp)

[Site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris 5ème]

Université Panthéon-Assas Paris II, 12 place du Panthéon - Paris 5ème

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre de Formation Permanente de l'Université Paris II, rue Blaise Desgoffe - Paris 6ème

##### Historique de la certification :

Date de création : 2006